



FORMATION CRÉATION D'ENTREPRISE

PUBLIC VISÉ

- Futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise
- Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants en réflexion entrepreneuriale

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis technique
- Avoir un projet de création ou une idée d'activité (même à l'état embryonnaire)

DÉLAISS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Incription par email : contact@csf-formations.fr
- Recueil du besoin pour vérifier l'adéquation formation / objectifs.
- 07 jours ouvrés (sous réserve de places disponibles).

DURÉE

- 01 jour (07 heures)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les grandes étapes de la création d'entreprise
- Clarifier son idée de projet
- Identifier le statut juridique le plus adapté
- Connaître les principales obligations de l'entrepreneur
- Avoir une vision globale des aspects financiers et des aides existantes

PROGRAMME

1. Clarifier son idée et sa valeur
2. Choisir son client principal
3. Construire une offre simple et vendable
4. Passer à l'action & conclure

- Évaluation sommative finale

MOYENS MATERIELS ET PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation (tables, chaises), tableau blanc ou paperboard (Vidéoprojecteur/écran)
- Support stagiaire remis au participant
- Mini Business Model Canvas, check-list démarches, aide au choix du statut, trame prévisionnel simplifié

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation en début de formation (Test de positionnement et projet)
- Évaluations formatives tout au long de la formation QCM
- Évaluation sommative en fin de formation :
- Attestation de fin de formation remise au participant.
- Certificat de réalisation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Tous secteurs confondus (commerce, services, artisanat, économie sociale et solidaire, activités numériques, etc.)

IDENTIFICATION

- Formacode : 32047 • NSF : 310m • Code ROME : M1301

PRIX

- 200 €

FINANCEMENTS

En choisissant CSF FORMATION :

- Les apprenants peuvent être financés selon leur situation : salariés, demandeurs d'emploi, alternants, etc.
- Les entreprises partenaires peuvent bénéficier d'une prise en charge partielle ou totale du coût des formations via leur OPCO.
- Les prescripteurs (France Travail, Missions Locales, etc.) peuvent intégrer CSF FORMATION dans les parcours POEI, AIF, etc.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Conformément à :

- La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et la loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018
- Le décret n° 2006-26 du 9 janvier 2006 et les articles du Code du travail (L.5211-4 & D.5211-3)



Nos formations sont ouvertes à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Afin de garantir les meilleures conditions d'accueil, merci de nous signaler vos besoins spécifiques en amont. Notre Référent Handicap est à votre écoute pour adapter votre parcours (aménagements pédagogiques, organisationnels ou matériels). Référent PSH : M. Y. HAMMADI yazid.hammadi@csf-formations.fr